

[Traduction provisoire]

LIVRE BLEU DIPLOMATIQUE 2021

Version résumée



Ministère des Affaires Étrangères du Japon

Lutte contre la propagation du nouveau coronavirus responsable de l'épidémie de la COVID-19

En 2020, la communauté internationale a dû faire face à une crise sans précédent, sur fond de pandémie du coronavirus (ci-après dénommée la « COVID-19 ») et de grave récession économique. Survenue alors que le protectionnisme et le repli sur soi s'intensifiaient dans le monde entier, cette crise, qui ne peut être résolue par un seul pays, a été l'occasion de réaffirmer l'importance du multilatéralisme. Elle a également permis de remettre en question les fonctions et la neutralité des organisations internationales comme l'Organisation mondiale de la santé (OMS)^{*1}.

Dans ces circonstances, le Japon a mis en place sur son territoire diverses mesures visant à concilier l'endiguement de l'épidémie et la poursuite de l'activité socio-économique. À l'étranger, il a œuvré à la protection des ressortissants japonais exposés à la crise et apporté son soutien aux pays en développement ayant un système médical fragile. Il a également appelé à la solidarité de la communauté internationale, considérant que l'épidémie, qui menace l'existence, le quotidien et la dignité de chacun dans le monde entier, constituait un danger pour la sécurité humaine.

1 Apparition et propagation de la COVID-19 et son impact sur la communauté internationale

Depuis la fin 2019, la COVID-19 s'est répandue à travers le monde depuis la Chine pour devenir une pandémie. En mars 2020, l'épicentre de la pandémie s'est déplacé vers l'Italie et d'autres pays européens. A partir du mois d'avril, elle a gagné les États-Unis, puis s'est propagée aux pays émergents et en développement tels que l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud entre juin et août. Alors qu'elle connaissait une accalmie dès septembre dans de nombreux pays, notamment en Asie de l'Est, elle reprenait aux États-Unis et en Europe.

Fin janvier 2021, le nombre d'infections dans le monde avoisinait les 102,32 millions de cas (environ 380 000 au

Japon) et celui des personnes décédées dépassait les 2,21 millions (environ 5 600 au Japon).

À partir de décembre 2020, la propagation de variants du virus, considérés comme plus infectieux, a été signalée partout dans le monde, notamment au Royaume-Uni et dans le reste de l'Europe, en Afrique, en Amérique du Sud, ainsi qu'au Japon. Au même moment, alors que les campagnes de vaccination débutaient en Europe et aux États-Unis, le Japon entamait la sienne en donnant notamment la priorité aux personnels de santé dès février 2021.

Sur le plan économique, alors que des mesures comme

*1 WHO : World Health Organization (en anglais)

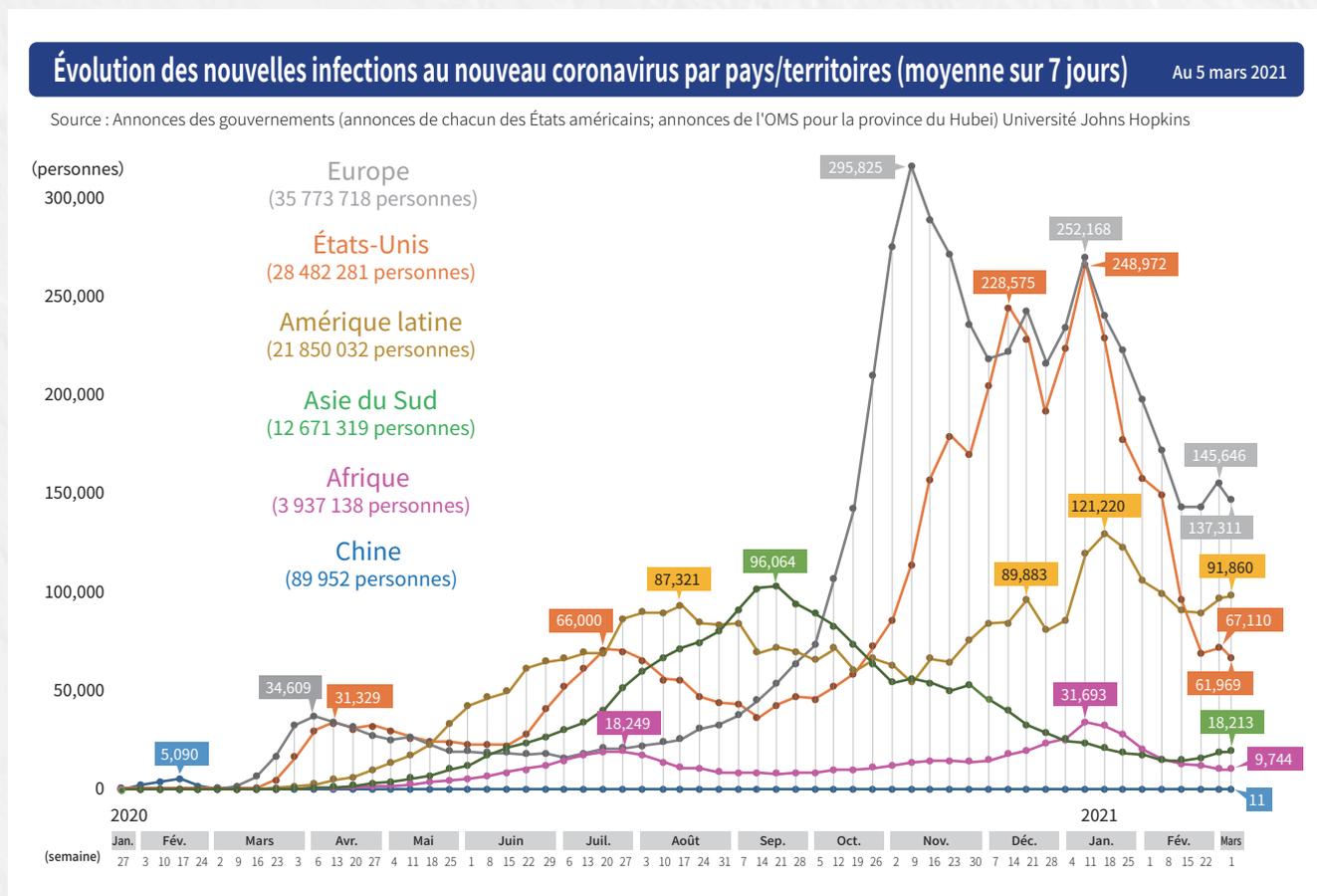
le confinement (blocus sanitaire) ou les restrictions de déplacement étaient adoptées dans de nombreux pays, la demande a considérablement chuté conjointement à l'apparition de contraintes affectant l'offre suite à des perturbations des chaînes d'approvisionnements. De même, la circulation des personnes et des biens à l'échelle mondiale a brusquement décliné. Par conséquent, le taux de croissance du PIB réel a enregistré en 2020 une baisse historique dans les principaux pays et territoires (-3,5% par rapport à 2019 pour les États-Unis, -6,8% pour la zone euro et -4,8% pour le Japon). En outre, la COVID-19 a bouleversé la vie sociale et les habitudes des gens dans de nombreux pays, et la transformation numérique s'est notamment démocratisée avec le télétravail et les cours en ligne suite au confinement et aux restrictions de déplacement.

En outre, la COVID-19 a fortement restreint les activités diplomatiques de divers pays. Dans le souci d'endiguer la pandémie, la plupart des conférences et consultations internationales, comme l'Assemblée générale des Nations Unies, ont dû être reportées ou organisées en format virtuel. Les visites officielles des chefs d'État et

des ministres des Affaires étrangères ont également été considérablement restreintes. Ainsi, les rencontres ministérielles au Japon ont toutes été suspendues après les déplacements du Premier ministre Abe au Moyen-Orient en janvier et ce, jusqu'en octobre avec le déplacement du Premier ministre Suga en Asie du Sud-Est, y compris celles du ministre des Affaires étrangères Motegi en Allemagne en février et au Royaume-Uni en août.

En dépit du contexte, l'activité diplomatique s'est poursuivie sous forme de visioconférences et d'entretiens téléphoniques. Ainsi, le Premier ministre Abe a participé à plus de 40 échanges, le Premier ministre Suga à plus de 30 et le ministre des Affaires étrangères Motegi à plus de 110 du début de la pandémie au mois de décembre. Le ministre des Affaires étrangères Motegi, qui avait repris ses déplacements à l'étranger en se rendant au Royaume-Uni en août, s'est rendu au mois de janvier 2021 dans 23 pays d'Europe, d'Asie du Sud-Est, du Moyen-Orient, d'Afrique et d'Amérique latine, tout en respectant rigoureusement les mesures en vigueur pour éviter toute infection.

Évolution du nombre de nouveaux cas par pays/territoire (moyenne sur 7 jours)





←↓ Première réunion des ministres des Affaires étrangères du G7 par visioconférence (26 mars)



Réunion au sommet Japon-Indonésie avec le port du masque et l'installation de séparateurs (20 octobre, Indonésie)
(Photo : bureau des relations publiques du Cabinet)

Grandes réunions internationales reportées ou dont le format a été modifié

Grandes réunions internationales qui devaient se tenir au Japon, mais qui ont été reportées	Date prévue initialement pour l'événement	Date de tenue de l'événement après report
14 ^e Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale (Congrès de Kyoto)	Avril 2020	Du 7 au 12 mars 2021
6 ^e Assemblée mondiale pour les femmes (WAW!)	Avril 2020	Ajustement en cours
4 ^e Sommet de l'eau Asie-Pacifique	Octobre 2020	Les 23 et 24 avril 2022
Sommet sur la Nutrition pour la croissance (Tokyo)	Décembre 2020	Décembre 2021

Grandes réunions internationales dont le format a été modifié	Pays d'accueil initialement prévu	Format de l'événement
Réunion des ministres des Affaires étrangères du G7 (mars)	États-Unis d'Amérique	Visioconférence
Sommet du G20 (novembre)	Arabie saoudite	Visioconférence
Réunion des ministres des Affaires étrangères de l'ASEAN (septembre), réunion des dirigeants de l'ASEAN (novembre)	Vietnam	Visioconférence
Semaine de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies (Discours du débat général des chefs d'État et de gouvernement) (septembre)	États-Unis d'Amérique	Message vidéo
Réunion ministérielle de l'APEC (novembre), réunion des dirigeants de l'APEC (novembre)	Malaisie	Visioconférence

2 Initiatives du gouvernement japonais, y compris du ministère des Affaires étrangères

En janvier 2020, le gouvernement japonais a créé une « Cellule nationale de lutte contre l'épidémie de la COVID-19 », et a mobilisé toutes ses forces pour faire face à la pandémie. Dès lors, le gouvernement a considérablement renforcé ses mesures de contrôle dans les ports et aéroports, soutenu le retour des ressortissants japonais résidant ou voyageant à l'étranger, et assisté l'équipage et les passagers des navires de croisière en coopération avec les autorités compétentes. En mars, le Premier ministre Abe et le président du Comité international olympique (CIO), Thomas BACH, ont convenu de reporter les Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo de 2020.

En outre, l'état d'urgence a été déclaré en avril face à la propagation du virus (levé en mai). Afin de limiter l'impact sur les activités sociales et économiques, les

mesures prises d'après la déclaration de l'état d'urgence incluaient « des recommandations à la population » de s'abstenir de sortir pour des motifs non impérieux, fermer les écoles, de réduire les horaires d'ouverture des bureaux et des commerces et d'éviter de fréquenter les espaces de loisirs et de divertissement. À l'inverse des mesures de confinement imposées dans les principaux pays occidentaux, elles ne comportaient aucune restrictions de déplacements, aucun couvre-feux ni sanction pour les contrevenants.

Toujours au mois d'avril, en plus du soutien économique national comme le maintien de l'emploi, la poursuite des activités et la reprise économique, le gouvernement japonais a adopté par décision du Conseil des ministres, des mesures économiques d'urgence dans le contexte

de l'épidémie, impliquant la coopération internationale à travers l'assistance aux pays en développement ou encore la promotion du développement de traitements thérapeutiques et de vaccins. En décembre, des mesures économiques globales, comprenant la coopération internationale, ont été adoptées par décision du Conseil des ministres en vue de maîtriser l'épidémie de la COVID-19.

Le gouvernement japonais a pris diverses mesures pour lutter contre la COVID-19, mais l'état d'urgence a été rétabli en janvier 2021 dans 11 départements au total,

dont la zone métropolitaine de Tokyo face à la résurgence des contaminations apparues notamment à Tokyo à partir de novembre (levé en mars dans toutes les régions concernées). Les lois afférentes ont donc été révisées en février afin d'établir des sanctions à l'encontre des professionnels du secteur des affaires ou de la restauration refusant de réduire leurs horaires d'ouverture ou de fermer leurs commerces, conformément aux recommandations du gouvernement, ainsi qu'aux personnes contaminées ne respectant pas les recommandations à se faire hospitaliser.

1. Assurer la sécurité des ressortissants japonais à l'étranger et endiguer la pandémie

Assurer la sécurité des ressortissants japonais résidant ou voyageant à l'étranger est l'une des principales responsabilités du Ministère des Affaires étrangères du Japon. Malgré l'épidémie de la COVID-19, les informations afférentes comme les risques de maladies infectieuses^{*2}, la situation épidémiologique de chaque pays et les restrictions d'entrée sur le territoire ou de déplacement ont été largement diffusés au public au moment adéquat par l'intermédiaire de sites internet et de messages électroniques dédiés à la sécurité à l'étranger.

Fin janvier 2020, suite aux restrictions de placement appliquées en premier lieu dans la ville de Wuhan province du Hubei, Chine, le gouvernement japonais a anticipé la situation en affrétant au total cinq appareils à Wuhan pour soutenir les ressortissants japonais séjournant dans la région et faciliter le rapatriement rapide des 828 ressortissants japonais et de leurs familles souhaitant rentrer au Japon.

Le Ministère des Affaires étrangères du Japon du Japon a également assisté les ressortissants japonais bloqués sur place suite aux blocus frontaliers ainsi qu'à la suspension des vols internationaux dans le monde entier et souhaitant rentrer au Japon. En Afrique, le

nombre des contaminations à la COVID-19 est resté faible par rapport à d'autres continents, mais la précarité du système de santé dans de nombreux pays pesait sur les risques de propagation du virus. En avril, les ambassades japonaises dans les pays africains ont coordonné, contacté et soutenu les opérations d'évacuation par des vols charters affrétés par des agences de voyages et des pays tiers, permettant ainsi le retour des ressortissants japonais restés bloqués sur place. 300 ressortissants japonais alors bloqués en Afrique ont ainsi pu emprunter 10 itinéraires depuis 15 pays et rejoindre Addis-Abeba, la capitale de l'Éthiopie, où le seul vol régulier depuis le continent africain était encore opérationnel. De ce point, la complexe opération consistant à rapatrier les ressortissants japonais sur des vols réguliers d'Ethiopian Airlines et des vols charters a pu être réalisée.

Par ailleurs, ce type d'opérations a permis le développement de liens de coopération avec des pays et des territoires assurant le rapatriement de leurs ressortissants. Avec la Pologne, près de 200 ressortissants japonais séjournant en Pologne ont, pour rentrer au Japon, ainsi été autorisés à monter à bord d'un appareil affrété par le gouvernement polonais pour rapatrier

Carte des niveaux d'alertes aux maladies infectieuses et recommandations sanitaires aux voyageurs



Au 26 août (situation la plus difficile)
Niveau 3 : 159 pays/régions
Niveau 2 : Reste du monde

*2 Les « Recommandations sanitaires aux voyageurs et alertes aux maladies infectieuses » sont publiées pour les pays et territoires considérés comme nécessitant une attention particulière lors de voyages et de séjours en ce qui concerne les maladies à risque infectieux élevé, y compris la COVID-19.

Niveau 1 : prendre des précautions.

Niveau 2 : éviter tout voyage non essentiel.

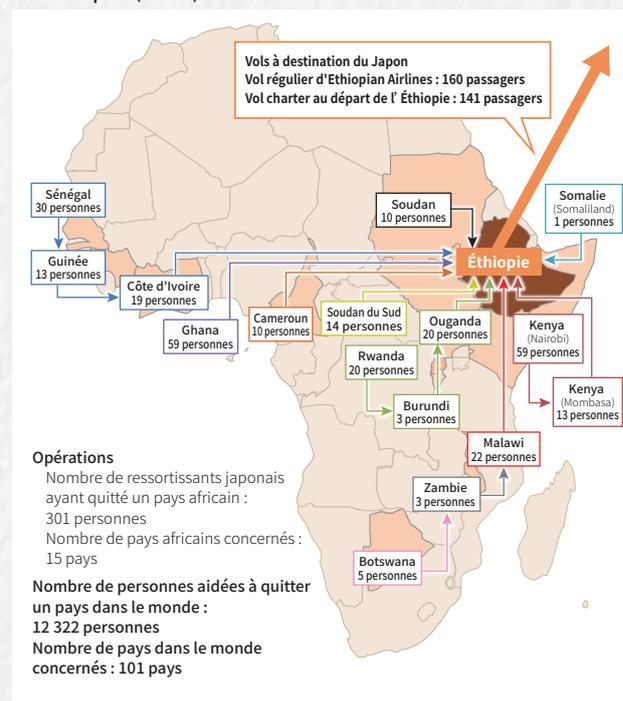
Niveau 3 : éviter tout voyage. (Avis d'annulation pour tout voyage)

Niveau 4 : évacuer, éviter tout voyage. (Avis d'évacuation)

ses ressortissants séjournant au Japon. Concernant la coopération avec Taïwan, en plus d'un vol charter pouvant accueillir à son bord des ressortissants japonais, et opéré dans le cadre d'une collaboration entre le Bureau économique et culturel de Taipei et l'ambassade du Japon au Pérou, une centaine de ressortissants taïwanais séjournant en Russie ont également pu embarquer avec des ressortissants japonais sur un vol supplémentaire d'une compagnie aérienne japonaise en provenance de Russie. En outre, une coopération s'est instaurée avec la Corée du Sud dans diverses régions d'Afrique pour assurer l'évacuation des ressortissants des deux pays. Ainsi, quelques 70 ressortissants coréens se trouvant en Afrique de l'Ouest ont embarqué sur des vols charters via les 10 itinéraires assurés sur le continent et mentionnés précédemment. Au Kenya, les ressortissants japonais ont pu quitter le pays grâce un vol supplémentaire assuré par le gouvernement sud-coréen.

Plus de 12 000 ressortissants japonais ont ainsi pu être rapatriés depuis un total de 101 pays à la fin du mois de novembre, grâce au soutien du réseau diplomatique japonais dans le monde.

Opération de départ pour les ressortissants japonais en Afrique (Avril)



« Le miracle de la "Fête des enfants" »

- Le Japon et la Corée se relayent pour une vie-

Le 3 mai, un message urgent parvient à l'ambassade du Japon en Inde. Alors que le pays avait suspendu les vols internationaux réguliers dans le cadre des restrictions liées au virus aux frontières, une petite Coréenne de 5 ans a développé une leucémie aiguë lors de son séjour en Inde, impliquant son retour immédiat en Corée du Sud pour recevoir un traitement en urgence. Son état pouvant se dégrader à tout moment, l'ambassade de Corée du Sud en Inde a sollicité la coopération du corps diplomatique étranger en Inde pour mettre tout en œuvre et sauver la vie de la fillette.

L'ambassade du Japon en Inde a immédiatement répondu à l'appel et apporté son concours pour assurer le retour de la fillette en Corée du Sud. Le personnel de l'ambassade du Japon n'a ménagé aucun effort pour assister la fillette et sa famille dans leurs démarches, notamment pour les visas de transit aéroportuaires requis à Narita, départ de l'avion à destination de la Corée du Sud. Des passagers prévus sur le vol initialement opéré pour les ressortissants japonais ont cédé leur place

pour permettre l'embarquement de la fillette et sa famille. Quant à l'ambassade de Corée à Tokyo, elle a assisté le transfert de l'aéroport de Haneda à l'aéroport de Narita.

Ainsi, l'étroite coopération entre le Japon et la Corée du Sud portant ses fruits, la fillette a pu rentrer le 5 mai en Corée du Sud via le Japon et recevoir les soins médicaux nécessaires. Cette affaire qualifiée de « **miracle de la "Fête des enfants"** », a été largement relayée au Japon et en Corée du Sud et, quelques jours plus tard, le ministre des Affaires étrangères japonais Motegi a reçu une lettre de remerciement de la ministre des Affaires étrangères sud-coréenne Kang Kyung-wha.

Cet événement, au cours duquel de nombreux responsables japonais et sud-coréens ont œuvré main dans la main pour sauver la vie d'une fillette, est devenu un symbole d'espoir dans le contexte d'une pandémie qui suscite angoisse et incertitude dans le monde.



Blocus de Wuhan

Aoyama Takeo, directeur général, Nippon Steel Pipe Co., Ltd.

(À l'époque : directeur général adjoint, WISCO-NIPPON STEEL Tinplate Co., Ltd. (Wuhan))

Le blocus de la ville de Wuhan a subitement été annoncé le 23 janvier au matin. Ignorant alors quasiment tout du nouveau type de pneumonie (nom donné à l'époque à la maladie), les habitants de Wuhan, qui commençaient à appliquer à la lettre les mesures de prévention du gouvernement chinois émises quelques jours auparavant, comme l'entrée en vigueur sans préavis du port du masque pour tous, ne s'attendaient pas à un blocus brutal et total de cette métropole de plus de 10 millions d'habitants. Les gares et l'aéroport avaient été bouclés, le métro et les bus mis à l'arrêt, et la circulation des véhicules particuliers hors de la ville interdite. En outre, une dérogation était requise pour tout déplacement dans la ville. Wuhan avait littéralement été mise sous cloche, et moi, qui avais prévu de rentrer au Japon pour une courte durée pendant les vacances du Nouvel An chinois quelques jours après, n'étais pas en mesure de rentrer chez moi.

Au début, nous n'avions aucune perspective de ce que serait l'avenir et diverses informations circulaient de façon confuse, y compris au sein de la communauté japonaise de Wuhan. Étant donné qu'il n'y a pas de consulat général du Japon à Wuhan, les membres du JETRO et de la Chambre de Commerce et d'Industrie japonaise (y compris les bénévoles qui étaient déjà rentrés au Japon pour les vacances du Nouvel An chinois) ont d'abord joué un rôle central pour localiser les ressortissants japonais restés à Wuhan. À cette occasion, les discussions de groupe de l'application chinoise WeChat™ se sont avérées très utiles. Divers groupes ont été intégrés les uns après les autres pour finalement former un groupe de plusieurs centaines de personnes, qui a joué

un rôle majeur dans l'élaboration de la liste des ressortissants japonais restés à Wuhan et le partage d'informations du gouvernement japonais. Le 27 janvier au petit matin, le personnel de l'ambassade du Japon, sous l'autorité de l'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire M. Ueno, est arrivé à Wuhan par voie terrestre depuis Pékin et s'est mis au travail pour assurer l'envoi des appareils affrétés par le gouvernement japonais. Et il me semble que la liste des Japonais restés à Wuhan et le réseau social mentionnés ci-dessus ont été utiles.

Personnellement, j'ai pu rentrer au Japon par le premier vol charter, mais au cours de cette expérience, j'ai vivement ressenti la présence des « autorités » chinoises et japonaises, dont je ne suis pas toujours conscient, et j'ai été également rassuré de voir le personnel du Ministère des Affaires étrangères et des ambassades œuvrer et se battre en première ligne, notamment pour coordonner leur action avec les autorités chinoises. Je ne peux pas non plus oublier que de nombreux citoyens chinois étaient inquiets pour nous et nous ont aidés, comme ce fut le cas pour un petit entrepreneur chinois qui n'a pas hésité à nous venir en aide lors de notre rapatriement, alors qu'il était difficile d'organiser une navette vers l'aéroport pour permettre aux ressortissants japonais de quitter le pays pour rentrer au Japon.

Étant donné que, après mon retour au Japon, j'ai rejoint l'entreprise dans laquelle je me trouve actuellement, sans retourner à Wuhan, je n'ai pas encore eu l'occasion de visiter Wuhan depuis. Cependant, j'attends avec impatience le jour où je pourrais retrouver « mes vieux amis », aussitôt que l'épidémie sera derrière nous.



La rue principale du centre de Wuhan, où la circulation automobile a été complètement coupée



Chauffeur de bus effectuant le trajet jusqu'à l'aéroport



Des panneaux 「武汉加油」 (« Wuhan Jiayou » (Bon courage Wuhan !)) vus de la fenêtre du bus sur le chemin de l'aéroport

2. Reprise de la circulation des personnes dans le but de relancer l'activité économique

S'il existe des pays où l'épidémie continue de se propager ou qui craignent qu'elle ne réapparaisse, l'impact économique de la COVID-19 et d'autres facteurs ont conduit de nombreux pays à assouplir les diverses limitations de déplacement à partir de la deuxième moitié de l'année 2020. Cependant, depuis la fin de l'année 2020, de nombreux pays, dont le Japon, ont pris des mesures telles que le renforcement des mesures préventives dans les ports et aéroports en réponse à la prise de conscience mondiale des risques des nouveaux variants plus infectieux qu'auparavant. Le défi majeur est de savoir comment rétablir à l'avenir les déplacements internationaux des personnes, tout en surveillant attentivement la situation épidémiologique.

Le Japon a lancé le programme « Residence Track », une mesure visant à permettre aux résidents de longue durée et d'autres personnes de circuler dans 11 pays et régions, dont le Vietnam, la Corée du Sud et la Chine, où la situation épidémiologique est calme depuis juillet 2020. En outre, depuis septembre, le Japon a également mis en place le programme « Business Track » pour les déplacements professionnels de courte durée, à Singapour, en Corée du Sud, au Vietnam et en Chine.

A compter du 1er octobre, il a été décidé que les nouvelles entrées au Japon en provenance de tous

les pays et régions, incluant également les ressources humaines nécessaires dans les entreprises, mais aussi progressivement d'autres statuts de résidence tels que, les études à l'étranger, les séjours en famille ou autre, seraient autorisés en règle générale. De plus, depuis le 30 octobre, les informations sur les risques de maladies infectieuses pour certains pays et régions, dont la Corée du Sud, Singapour et l'Australie, ont été rétrogradées passant du niveau 3 au niveau 2, et la désignation de zones faisant l'objet d'un refus d'entrée sur le territoire a été levée.

D'autre part, face à la propagation de variants dans divers pays depuis décembre, le Japon a rapidement renforcé ses mesures préventives dans les ports et aéroports visant l'entrée sur son territoire de voyageurs en provenance de pays et de régions dans lesquels des variants ont été confirmés. A partir du 9 janvier 2021, toutes les personnes entrant au Japon doivent présenter un test négatif effectué dans les 72 heures avant le départ, et se soumettre à un test de dépistage qui sera effectué à l'arrivée en règle générale. En outre, depuis le 14 janvier, les nouvelles entrées des ressortissants étrangers en provenance de tous les pays et régions, y compris ceux des programmes bilatéraux « Residence Track » et « Business Track », ont été suspendues.

3. Efforts visant à renforcer les mesures internationales contre la COVID-19

Diriger la coopération internationale en faveur du développement et de l'acquisition de vaccins et de traitements

Il est essentiel de garantir le développement, la production et l'accès équitable aux vaccins, aux traitements et aux tests de dépistage pour maîtriser l'épidémie de la COVID-19 dans le monde. Concernant plus particulièrement les vaccins, la forte demande pour s'en procurer a participé à la concurrence entre les États, immédiatement après leur commercialisation. Une collaboration internationale est nécessaire pour éviter que les vaccins, limité dans une certaine mesure par l'offre, ne soient monopolisés par quelques pays du fait de leur grande puissance économique. Grâce à sa participation à des cadres internationaux et à des contributions financières, le Japon est à la tête d'une coopération internationale visant à garantir un accès équitable aux vaccins, quelle que soit la puissance économique des pays.

En mai, l'Accélérateur ACT^{*3} a été lancé en tant que cadre international visant à accélérer le développement, la production et l'accès équitable à des vaccins, des

traitements et des tests de dépistage sûrs, efficaces et abordables, sur la base d'une proposition conjointe de huit pays, dont le Japon. Dans le cadre de l'Accélérateur ACT, les organisations internationales dans le domaine de la santé internationale œuvrent en partageant la responsabilité des quatre piliers que sont les vaccins, les traitements, les tests de dépistage et les systèmes de santé. Le Japon participe activement à l'Accélérateur ACT en tant que pays faisant des propositions conjointes depuis la création de ce dispositif. Dans le cadre de l'Accélérateur d'ACT, la Facilité COVAX, un mécanisme complet de financement et de coordination de l'approvisionnement en vaccins contre la COVID-19, a été lancée sous l'égide de Gavi l'Alliance du Vaccin, un partenariat public-privé qui soutient la vaccination dans les pays en développement. La Facilité COVAX est un mécanisme de négociation avec les fabricants de vaccins et d'autres acteurs, dont le but est de fournir des vaccins rapidement et à un prix accessible en garantissant notamment la quantité de

*3 Accélérateur ACT : dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19

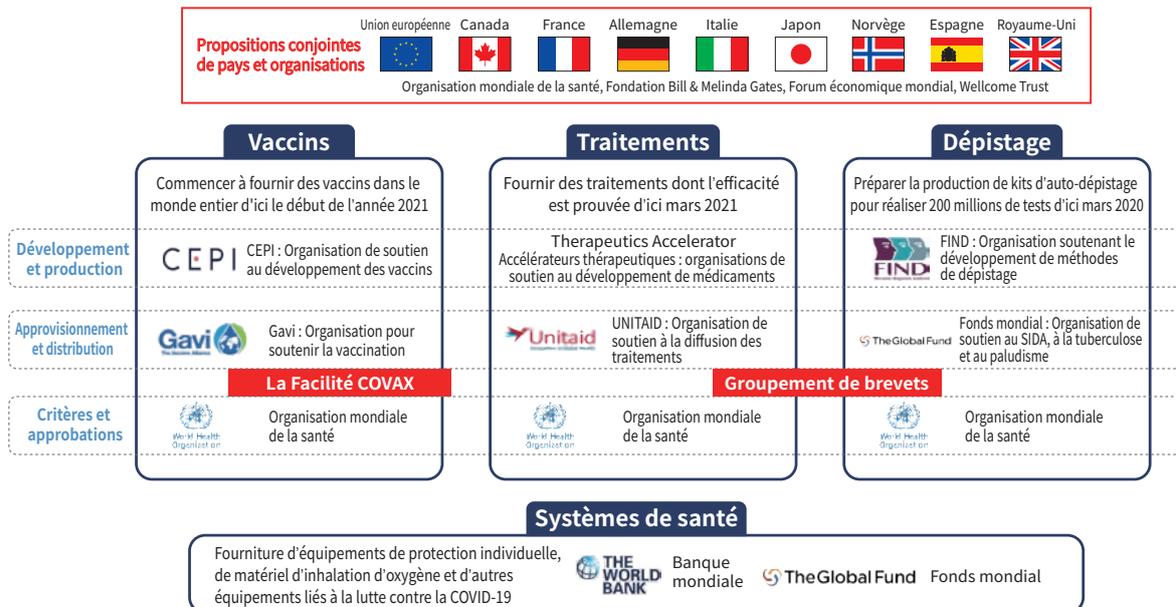
vaccins à acheter. Le Japon apporte son soutien afin d'assurer un accès équitable aux vaccins dans le monde entier, y compris dans les pays en développement, par le biais de sa contribution à la garantie de marché (Advance Market Commitment - AMC), un cadre destiné aux pays en développement dans le cadre de la Facilité COVAX (engagement du Japon à verser 200 millions USD).

En outre, étant donné que le cadre de la Facilité COVAX ne couvre pas suffisamment le développement de la chaîne du froid dans les pays en développement, le Japon met en œuvre un « Soutien pour le dernier kilomètre » afin de livrer les vaccins à chacun à une vitesse sans précédent, en vue de compléter les efforts du cadre multilatéral.

Aperçu de l'accélérateur ACT

Accélérateur ACT (dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19) Cadre international de lutte contre la propagation du nouveau coronavirus responsable de la COVID-19

- Un cadre international visant à accélérer le développement, **la production et l'accès équitable à des vaccins, des traitements et des tests de dépistages sûrs, efficaces et abordables.**
- Proposé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en avril 2020. En mai, l'Union européenne a organisé la Conférence internationale d'appel aux dons pour financer la riposte mondiale au nouveau coronavirus. Celle-ci a été proposée conjointement par huit pays, dont le Japon, et par la Fondation Gates. Les dirigeants d'une trentaine de pays ont exprimé leur volonté de travailler à la fourniture de vaccins et d'autres produits.
- Les organisations internationales dans le domaine de la santé internationale se partagent la responsabilité des quatre piliers (vaccins, traitement, diagnostic et systèmes de santé) et promeuvent les initiatives.

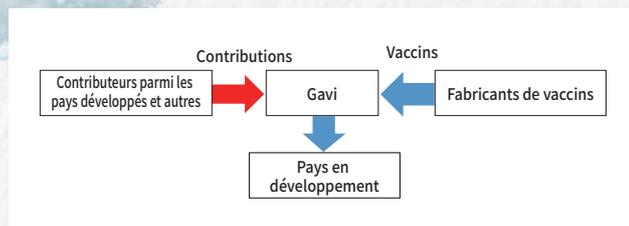


L'équipement de protection individuelle est essentiel pour prévenir les infections chez les professionnels de santé (Photo : Fonds mondial ©RED/Jonx Pillemer)



← ↑ Le ministre des Affaires étrangères Motegi annonçant la contribution du Japon à l'AMC lors de la réunion de niveau ministériel avec le Groupe des amis de la couverture sanitaire universelle (CSU) organisée par le Japon (le 8 octobre)

Un dispositif destiné aux pays en développement dans le cadre du programme COVAX (Garantie de marché pour les vaccins (AMC))



Outre la diffusion du vaccin, le Japon s'est engagé à verser 840 millions USD au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (le Fonds mondial) au cours des trois années allant de 2020 à 2022 pour soutenir l'élargissement des tests de dépistage et des traitements.

Vérification de la capacité de réaction de l'OMS

L'OMS est l'organisation centrale en matière de santé mondiale et, à ce titre, joue un rôle essentiel dans le renforcement de l'architecture sanitaire mondiale (cadre international de la santé) afin d'améliorer la capacité de réaction aux urgences de santé publique.

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie, l'OMS joue un rôle de premier plan dans le suivi, l'analyse et la compréhension de l'évolution épidémique, dans la fourniture de matériels et la diffusion d'informations nécessaires aux personnels de santé œuvrant en première ligne, ainsi que sur le plan international afin d'accélérer le développement, la production et l'accès équitable aux vaccins, aux traitements et aux tests de dépistage. Le Japon entend soutenir l'OMS dans ce rôle afin de renforcer les capacités internationales de réponse aux défis sanitaires globaux et contribuer au PSPR^{*4} (Plan stratégique de préparation et de riposte à la COVID-19) de l'OMS, notamment à travers une contribution de 76,4 millions USD.

En outre, si certains au sein de la communauté internationale estiment que l'OMS a tardé dans sa réponse initiale à la pandémie, il est nécessaire de procéder à un examen impartial, indépendant et complet de la réponse de l'ensemble des acteurs internationaux, y compris l'OMS, afin d'endiguer la pandémie actuelle et mieux se préparer aux crises sanitaires futures. Dans ce but, en plus du Comité consultatif de surveillance indépendant existant, cette vérification est effectuée par le Groupe indépendant sur la préparation et la riposte à la pandémie (GIPR) et le Comité de vérification du Règlement sanitaire international (RSI), qui ont été créés sur la base d'une résolution de l'Assemblée mondiale de la santé en mai. En publiant son rapport intermédiaire en janvier 2021, le GIPR a indiqué son avis provisoire,

selon lequel la réponse initiale de la Chine ne comportait aucune mesure sanitaire élémentaire dès les tous débuts, que la Chine aurait pu prendre des mesures sanitaires plus strictes dès janvier 2020, que l'OMS n'avait pas reçu les ressources financières ou l'autorité nécessaires pour fonctionner efficacement, que la raison pour laquelle le comité d'urgence de l'OMS ne s'était pas réuni plus tôt et que l'OMS n'avait pas déclaré l'état d'urgence avant le 30 janvier n'était pas claire, et que de nombreux pays n'avaient pas pris les mesures nécessaires, même après que l'OMS ait déclaré l'état d'urgence. En outre, de janvier à février 2021, une mission d'experts internationaux dépêchée par l'OMS en Chine pour rechercher l'origine de la pandémie a mené une enquête sur le terrain. Par le biais de ces investigations, il est important d'élucider l'origine de la pandémie de la COVID-19 et de renforcer notre capacité à faire face aux futures crises sanitaires.

Outre la participation d'experts japonais au Comité de vérification du RSI, le Japon a fourni au GIPR et aux pays membres de l'OMS des documents sur la réponse du Japon à la COVID-19 ainsi que sur son approche concernant les vérifications et les réformes d'organisations comme l'OMS, et a participé activement aux débats s'y rapportant. Le Japon continuera de contribuer aux vérifications et aux réformes des cadres sanitaires internationaux, à commencer par l'OMS.

En juillet 2020, l'administration Trump avait notifié à l'Organisation des Nations Unies l'intention des États-Unis de se retirer de l'OMS dans un délai d'un an. Toutefois, en janvier 2021, la nouvelle administration Biden a annulé cette procédure. Le Japon continuera de traiter les questions de santé en collaborant avec les États-Unis et le reste de la communauté internationale.

*4 SPRP: Strategic Preparedness and Response Program (en anglais)

4. Soutien aux pays en développement

Soutien à la lutte contre les infections et au renforcement des systèmes sanitaires et médicaux dans les pays en développement

La pandémie de la COVID-19 porte atteinte à l'existence, au quotidien et à la dignité des personnes, et constitue une menace pour la sécurité humaine. Alors que la circulation des personnes et les flux commerciaux de biens poursuivent leur globalisation, il est essentiel que la communauté internationale dans son ensemble œuvre de concert sur la base du concept de « ne laisser personne en arrière ». En outre, endiguer la pandémie de la COVID-19 dans les pays en développement où les systèmes de soins et de santé sont fragiles n'est pas seulement directement liée à assurer la santé et à la sécurité des Japonais de l'étranger, mais est également cruciale pour empêcher l'émergence de nouveaux cas de la COVID-19 au Japon.

Dans cette optique, le Japon apporte son soutien aux pays en développement via des coopérations bilatérales (aide financière non remboursable, coopération technique) ou des coopérations par le biais d'organisations internationales, afin de renforcer leur capacité de réaction face à la COVID-19 - notamment en matière de prévention, de dépistage et de traitement -, d'établir des systèmes de santé résilients et inclusifs, et de développer des environnements résistants aux maladies infectieuses.

Dans le cadre de la coopération bilatérale, une aide financière non remboursable pour la fourniture d'équipements sanitaires et médicaux comme du matériel de radiologie, des caméras thermiques et des ambulances (environ 48 milliards ¥) est mise en place pour répondre non seulement à l'urgence de la pandémie de la COVID-19, mais aussi pour renforcer à moyen et long terme les systèmes de soins et de santé des pays en développement. Fin décembre 2020, le Japon avait développé des programmes d'aide à un rythme sans précédent, en tirant parti de ses connaissances ainsi que de ses hautes capacités technologiques, notamment par la conclusion d'accords sous la forme d'échange de notes diplomatiques avec 93 pays. Ces aides ont été saluées par les autres pays pour leur mise en place au moment opportun.

Dans la région couverte par l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Association of Southeast Asian Nations ou ASEAN), le Japon a annoncé son soutien à la création du Centre de l'ASEAN pour la prévention des maladies infectieuses, afin de renforcer les capacités de la région à lutter contre les maladies infectieuses, et a contribué à hauteur de 5,5 milliards ¥ au Fonds d'intégration Japon - ASEAN.

De même, à l'échelle mondiale, les organismes des pays dont la JICA soutient depuis longtemps le renforcement des capacités sont en première ligne dans la lutte contre la COVID-19. Face à la propagation de la COVID-19, une coopération technique a été développée dans 45 pays jusqu'en décembre 2020, comprenant notamment une aide au développement des systèmes de santé (premier

budget supplémentaire de l'exercice 2020 : 1,5 milliard ¥), en utilisant aussi les relations avec les organisations auxquelles le Japon avait apporté son aide dans le passé. Dans ce cadre, le Noguchi Memorial Institute for Medical Research au Ghana, qui a été créé avec la coopération du Japon il y a près de 40 ans, joue un rôle central dans la lutte contre la COVID-19 en Afrique de l'Ouest en réalisant jusqu'à 80 % des tests PCR au Ghana et en fournissant des conseils aux pays voisins. La JICA a collaboré avec cet institut de recherche pour accélérer et améliorer l'efficacité de ses dépistages, en lui fournissant notamment des



Cérémonie de remise de matériel médical au Laos (le 23 août, Laos)



→ Pousse-seringue donné par le Japon



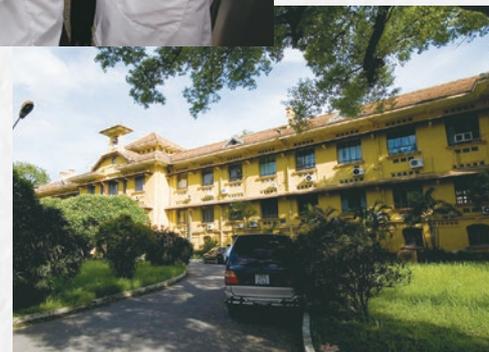
Cérémonie de remise de matériel médical au Honduras (le 10 septembre, Honduras)

équipements. Au Vietnam, le Japon a apporté une contribution globale à la réponse de ce pays en fournissant à l'Institut national d'hygiène et d'épidémiologie, qui joue un rôle central dans le système de dépistage, ainsi qu'aux principaux hôpitaux du pays accueillant les patients infectés, comme l'hôpital Chợ Rẫy, des kits de dépistage, des concentrateurs d'oxygène, des respirateurs artificiels et une coopération technique pour le contrôle des infections nosocomiales. La JICA travaille au développement de ses collaborations avec les organismes de coopération nationaux et les organisations internationales, et prévoit d'élargir encore davantage ses coopérations.

En outre, suite aux demandes émanant de divers pays, le Japon a décidé à la demande de divers pays de débloquer en avril une aide d'urgence non remboursable de 1 million USD afin de développer les essais cliniques internationaux de l'Avigan®, un médicament qui avait attiré le fort intérêt de nombreux pays comme traitement pour lutter contre la reproduction virale. Du point de vue humanitaire, des programmes d'aide ont été régulièrement mis en place dans les pays qui le souhaitent par l'intermédiaire du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS). À la fin décembre 2020, ces programmes ont bénéficié à 45 pays, qui ont tous exprimé leurs remerciements.



Aide à la formation des ressources humaines au Noguchi Memorial Medical Research Institute (Ghana)
(Photo : la JICA/IIZUKA Akio)



L'Institut national d'hygiène et d'épidémiologie du Vietnam auquel le Japon a fourni du matériel médical (Photo : la JICA/YOSHIDA Katsumi)



Fourniture d'articles d'hygiène au Soudan par le PNUD
(Photo : PNUD)



Soutien au lavage des mains au Myanmar par l'UNICEF (Photo : UNICEF)

Concernant les aides développées en coopération avec les organisations internationales, le Japon a fourni par l'intermédiaire d'organisations comme le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ou l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes) une aide d'urgence sous la forme d'une assistance technique et matérielle aux professionnels de santé dans les pays en développement pour prévenir la propagation de la COVID-19, ainsi qu'un soutien visant à atténuer l'impact socio-économique de la pandémie.

Au Soudan par exemple, du savon pour les mains et d'autres produits d'hygiène ont été distribués via le PNUD à l'hôpital Umbada de Khartoum et dans les quartiers environnant. L'hôpital a été construit grâce à une aide financière non remboursable du Japon, qui a été remise aux autorités soudanaises en novembre 2018. Dans le cadre de son programme d'aide à la lutte contre la COVID-19, le PNUD fait don de matériels à cet hôpital en coopération avec la JICA et mène des opérations de sensibilisation à l'hygiène auprès des communautés locales.

À la fin décembre, le Japon avait fourni une aide à 29 pays par le biais du PNUD, à 66 pays par le biais de l'UNICEF et à 13 pays par le biais d'ONU Femmes.

En outre, le ministère des Affaires étrangères du Japon, en collaboration avec le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU), a lancé un projet visant à envoyer des ressortissants japonais comme volontaires des Nations Unies dans le but de réduire l'impact de

la COVID-19 dans les pays en développement. Dans le cadre de ce projet, plus de 10 Japonais retenus à la suite du processus de sélection du programme VNU travailleront en Afrique (Éthiopie, Kenya, Zimbabwe, Namibie, Madagascar et Malawi) et en Asie (Ouzbékistan, Népal, Timor oriental et Myanmar) dans divers domaines (santé, hygiène, relance économique et sociale) dans

le cadre des actions menées par les antennes locales d'organisations internationales pour lutter contre la COVID-19. Depuis le mois d'août 2021, chaque Japonais sélectionné est envoyé dans son pays d'affectation pour une période pouvant aller jusqu'à huit mois, une fois l'organisation du séjour et les préparatifs de voyage avec les organismes d'accueil terminés.



L'action des Volontaires des Nations Unies japonais

Honda Yuri, Volontaires des Nations Unies (VNU)

assistante de projet, bureau de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) au Népal

La propagation de la COVID-19 a fortement impacté la circulation des personnes dans le monde. Les migrants notamment doivent faire face à des conditions difficiles dans leur pays d'accueil, comme la baisse de leurs revenus, le chômage et un accès restreint à des soins adaptés. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) propose des aides aux personnes migrantes qui se retrouvent en situation de vulnérabilité du fait de la pandémie de la COVID-19. Le bureau de l'OIM au Népal, où je travaille, conduit une étude cartographique des mouvements de population dans le contexte de la lutte contre la COVID-19. Dans le cadre de cette étude, nous avons interviewé des personnes aux points de contrôle frontaliers, de même que dans les hôpitaux, les écoles, les marchés, les dispensaires de médecine traditionnelle et tout autre endroit où il y a d'importants flux de personnes situés dans les provinces frontalières avec l'Inde. Nous avons ainsi recueilli des informations sur les centres de dépistage, la mise en œuvre effective des contrôles de température ainsi que les mesures prises en cas de résultat positif au test de dépistage de la COVID-19. Cette enquête montre clairement la nécessité de renforcer les dispositifs sanitaires et de former les personnels à la prévention des épidémies. À l'avenir, nous prévoyons de collaborer avec les collectivités locales pour répondre à ces problèmes. Mon rôle consiste principalement à rédiger des rapports, mais je travaille avec un sentiment de responsabilité pour fournir aux autorités, de manière convaincante, les précieuses données que mes collègues ont collectées malgré les restrictions de mouvement et les risques d'infection.

Au Népal, où il n'est pas rare que les gens gagnent leur vie en travaillant à l'étranger, de nombreuses

personnes ont perdu leur emploi et ont été contraintes de rentrer chez elles en raison de la COVID-19. J'ai pris conscience du quotidien des travailleurs étrangers dans le contexte de la COVID-19 à travers mes échanges fréquents avec des Népalais, qui me disent souvent avoir de la famille travaillant au Japon et évoquent leur inquiétude quant à la santé de leurs proches qui sont dans l'impossibilité de rentrer chez eux. Nous avons aussi été informés qu'au Népal, à cause de certaines idées reçues, les personnes qui sont revenues de l'étranger sont victimes de discrimination et de persécution au sein de leur communauté. Il est donc crucial de renforcer les mesures de lutte contre la propagation épidémique ainsi que les capacités de veille sanitaire. Je souhaite faire tout mon possible pour contribuer personnellement à l'approche des Nations Unies consistant à « ne laisser personne derrière ».



Discussions entre des fonctionnaires des autorités locales qui ont compétence sur les points d'entrée et de sortie du pays et ceux du ministère de la Santé (l'auteur devant à gauche) (Photo : OIM)

Aides au maintien, à la revitalisation et au renforcement de l'activité économique des pays en développement

La pandémie de la COVID-19 ainsi que le ralentissement de l'activité économique et sociale qui en résulte sont désormais une menace majeure pour l'ensemble des économies et des sociétés mondiales, alors que la circulation des personnes et des biens progressent à l'échelle mondiale. L'impact économique et social de la COVID-19 est important notamment dans les pays en développement, dont la base économique reste fragile, et soutenir le maintien, la revitalisation et la résilience de leur activité économique est un défi que doit relever l'ensemble de la communauté internationale. Avec l'octroi de prêts bilatéraux et la mise en place d'initiatives internationales visant à rééchelonner les paiements des dettes, le Japon contribue à relancer l'activité économique des pays en développement.

Le Japon a mis en place un prêt d'aide d'urgence pour lutter contre la COVID-19 plafonné à 500 milliards ¥ sur deux ans (avril 2020 - mars 2022) destiné à fournir de manière flexible aux pays en développement liés étroitement à l'économie japonaise, notamment en Asie et dans le Pacifique, les fonds nécessaires à la mise en place de leurs mesures économiques. Parmi ceux-ci, les Philippines, l'Indonésie et l'Inde ont bénéficié chacun d'une aide de 50 milliards ¥. En accordant ce prêt aux pays en développement à des conditions préférentielles, notamment un taux d'intérêt faible (0,01 %) et des conditions d'achat non liées⁵, le Japon contribue au maintien et à la revitalisation de l'activité économique des pays en développement impactés par la pandémie de COVID-19, notamment en Asie et dans le Pacifique.

En décembre 2020, sur la base de ses « mesures économiques générales destinées à apporter sécurité et assurance pour protéger l'existence de la population et la soutenir au quotidien » (adoptées le 8 décembre 2020 par décision du Conseil des ministres), le gouvernement japonais a décidé d'élargir son prêt d'aide d'urgence et de fournir de manière réactive aux pays en développement, notamment ceux d'Asie et du Pacifique avec lesquels le Japon entretient une forte proximité géographique et économique, les fonds nécessaires pour renforcer leurs systèmes de santé, ainsi que pour maintenir et revitaliser leurs économies.

Dans les pays en développement où la situation financière est fragile, on s'attend notamment à une contraction des investissements directs étrangers pouvant aller jusqu'à 45 %, entraînant une détérioration de l'environnement macroéconomique et une augmentation du fardeau que représente le remboursement de la dette pour de nombreux pays. Face à cette situation, la réunion des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales du G20 et le Club



Cérémonie de signature du prêt d'ADP d'aide d'urgence à la Mongolie (le 9 octobre, Mongolie)

de Paris, qui réunit les principaux pays créanciers, ont validé en avril 2020 l'Initiative de suspension du service de la dette (ISSD)⁶, reportant le paiement du service de la dette publique des pays à faible revenu dont l'échéance est comprise entre le 1er mai et le 31 décembre 2020. Au mois d'octobre de la même année, la réunion des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales du G20 et le Club de Paris ont convenu d'élargir l'ISSD et d'y inclure également les pays à faible revenu dont l'échéance du paiement du service de la dette est comprise entre le 1er janvier 2021 et la fin juin 2021. Le Japon continuera de mettre en place cette initiative de manière effective et transparente.

En outre, en novembre 2020, la réunion des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales du G20 et le Club de Paris se sont entendus sur un « cadre commun pour le traitement de la dette au-delà de l'Initiative de suspension du service de la dette (ISSD) », reconnaissant l'éventualité de devoir adopter des mesures pour un traitement de la dette au-delà de l'ISSD au cas par cas compte tenu de l'ampleur de la crise de la COVID-19, des importantes vulnérabilités de la dette et d'une dégradation des perspectives économiques dans de nombreux pays à faible revenu. Ce cadre commun stipule que tous les créanciers bilatéraux officiels doivent continuer à mettre en œuvre des mesures de traitement de la dette conformément au principe de comparabilité de traitement, et que les créanciers privés doivent participer à l'Initiative à des conditions au moins aussi favorables que les créanciers officiels. Par conséquent, il sera nécessaire de veiller à ce que l'ensemble des créanciers appliquent à l'avenir des conditions de traitement de la dette conformes au Cadre commun.

*5 Aide non liée : aide dans le cadre de laquelle l'achat de biens et de services est déterminé par un appel d'offres international. L'aide liée, en revanche, désigne l'aide qui est assortie de conditions telles que la limitation de ces marchés aux pays donateurs.

*6 DSSI : Debt Service Suspension Initiative (en anglais)

5. Communication extérieure sur la situation et les initiatives du Japon

Dans le cadre de la réponse à la COVID-19, il est important de diffuser à la communauté internationale des informations portant sur la situation et les initiatives du Japon, notamment les tendances concernant le nombre de personnes infectées et les mesures visant à prévenir la propagation de l'infection, ainsi que des informations sur la coopération internationale, afin d'avoir une appréciation précise de la situation. Dans cette perspective, le ministère des Affaires étrangères, tant au niveau de son ministère que de ses missions diplomatiques japonaises à l'étranger, s'engage à assurer une communication externe appropriée et en temps opportun.

Outre des explications concernant l'aide apportée par le Japon et l'importance de la coopération internationale dans le domaine des vaccins, lors des discussions entre le ministre des Affaires étrangères japonais et ses homologues étrangers, le ministère communique en temps réel sur l'état actuel des mesures de protection dans les ports et aéroports par la diffusion en direct des conférences de presse régulières du ministre des Affaires étrangères en japonais et en anglais depuis le mois d'avril. En outre, à la fin décembre, 18 conférences de presse au total avaient été organisées en coopération avec les autorités compétentes pour la presse étrangère à Tokyo, et des efforts sont également entrepris pour produire et distribuer du contenu de relations publiques qui présente les initiatives et les technologies japonaises contre la COVID-19 ainsi que des



Retransmission en direct de la conférence de presse régulière du ministre des Affaires étrangères Motegi

exemples de coopération internationale.

Outre la diffusion d'informations par les canaux diplomatiques à proprement parler, en coopération avec les autorités compétentes et des experts japonais, les missions diplomatiques japonaises à l'étranger produisent des séminaires en ligne en collaboration avec des groupes de réflexion (Think tank) et universités étrangers, tels que le Royal Institute of International Affairs (Royaume-Uni) et l'université Johns Hopkins (États-Unis), des programmes et des articles en coopération avec des médias étrangers, tels que la BBC (Royaume-Uni) et le Wall Street Journal (États-Unis), et partagent avec les autres pays les connaissances et initiatives du Japon, y compris les résultats de la recherche sur l'infection par gouttelettes utilisant les sciences et technologies les plus récentes.

6. Vers le succès des Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo 2020

Le 16 novembre 2020, à l'occasion de la visite de courtoisie du président du CIO, Thomas BACH, lors d'un voyage au Japon, le Premier ministre Suga a exprimé sa détermination à accueillir les Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo 2020 comme symbole de la victoire de l'humanité sur le virus, et en tant que Jeux olympiques et paralympiques « de la reconstruction » pour montrer au monde entier que le pays s'est relevé du grand tremblement de terre de l'Est du Japon. En réponse à ces propos, le président Bach a déclaré que ces Jeux profiteraient au monde entier, et qu'il veillerait à ce qu'ils aient lieu et soient réussis. Les deux parties ont convenu de continuer de travailler en étroite collaboration pour garantir des Jeux sécurisés et sûrs.

En outre, le 16 mars 2021, lors d'une réunion des ministres des Affaires étrangères du Japon et des États-Unis avec le secrétaire d'État américain Blinken, le ministre des Affaires étrangères Motegi a exprimé la détermination du Japon à accueillir les Jeux, et a reçu le soutien du secrétaire d'État Blinken, et les deux ministres des Affaires étrangères ont convenu de continuer de travailler en étroite collaboration pour le succès des Jeux.

Le ministère des Affaires étrangères entend également contribuer aux efforts de l'ensemble du gouvernement et œuvrer pour le succès des Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo 2020.



Le Premier ministre Suga recevant le président du CIO, M. Bach, lors d'une visite de courtoisie (le 16 novembre, Tokyo, photo : bureau des relations publiques du Cabinet)



Réunion des ministres des Affaires étrangères du Japon et des États-Unis (le 16 mars 2021, Tokyo)

La situation internationale et les perspectives diplomatiques du Japon en 2020

Afin de défendre ses intérêts nationaux en matière de politique, de sécurité et de défense et d'économie, ainsi que pour maintenir et développer l'ordre international fondé sur les valeurs fondamentales que sont la liberté, la démocratie, les droits de l'Homme et l'état de droit, le Japon doit appréhender posément toute évolution de la situation internationale et développer une stratégie diplomatique adaptée.

Nous donnerons ici un aperçu de la situation internationale autour du Japon et de ses perspectives diplomatiques.

1-1 La situation internationale

Le monde connaît actuellement une profonde mutation. Alors que le rééquilibrage des forces au sein de la communauté internationale s'accélère et se complexifie, de nouvelles problématiques comme la sécurité économique et des défis sécuritaires comme les menaces émergentes dans de nouveaux milieux (espace, cyberspace, etc.) s'élargissent et se diversifient. Désormais aucun pays n'est en mesure d'assurer seul la paix et la sécurité sur son territoire national.

Dans le même temps, les réactions face au développement accéléré de la mondialisation s'amplifient et, même dans des pays qui avaient jusqu'à présent bénéficié des bienfaits du libre-échange, notamment les États-Unis et l'Europe, le protectionnisme et le repli sur soi gagnent du terrain. En outre, l'ordre international fondé sur les valeurs fondamentales que sont la liberté, la démocratie, les droits de l'Homme et l'état de droit, qui favorisaient la stabilité et la prospérité

au Japon et dans le reste du monde, est remis en question par des tentatives unilatérales visant à modifier le statu quo de manière coercitive, ainsi que par la montée du terrorisme et de l'extrémisme violent.

Dans ce contexte, avec la propagation à travers le monde du nouveau coronavirus (ci-après la COVID-19), la sécurité humaine est menacée et les tendances susmentionnées sont amplifiées, entraînant des transformations d'ordre économique et social partout dans le monde.

(1) L'évolution de la situation internationale à moyen et long terme

A Le rééquilibrage des forces

Avec la montée en puissance des pays émergents, l'équilibre des forces au sein de la communauté internationale a connu des bouleversements et les rivalités entre les États cherchant à former un ordre international qui leur soit favorable et à étendre leur influence s'intensifient. Dans ce contexte, la remise en cause des valeurs universelles s'accroît, notamment avec des tentatives de modifier le statu quo sur fond de crise de la COVID-19, accentuant l'incertitude concernant l'ordre établi.

B La diversification et la complexification des menaces

Les menaces telles que la prolifération des armes de destruction massive et des missiles balistiques ou encore l'escalade du terrorisme international demeurent des défis importants pour la communauté internationale.

Dans le même temps, compte tenu que le champ sécuritaire s'est récemment étendu aux domaines économique et technique, il est nécessaire d'intensifier les efforts en matière de politique sécuritaire dans ces

domaines. Notamment, l'avancée des innovations technologiques telles que l'IdO (Internet des objets), la 5G (système de communications mobiles de cinquième génération), l'IA (intelligence artificielle) ou la technologie quantique sont susceptibles de modifier en profondeur la façon d'être de la société et le mode de vie des populations à l'avenir. Cependant, la course à la supériorité technologique ne conduit pas seulement à une concurrence internationale de plus en plus acharnée, mais également à une utilisation plus poussée de ces technologies à des fins sécuritaires. Par conséquent, on s'attend à l'avenir à ce que la capacité d'innover impacte considérablement l'environnement sécuritaire.

En outre, les récentes avancées scientifiques et techniques ont entraîné une intensification des activités dans l'espace et le cyberspace. Néanmoins, si celles-ci créent des débouchés considérables, elles donnent également naissance à de nouveaux risques et menaces, d'autant que l'élaboration des règles internationales du point de vue de la sécurité demeure un enjeu majeur.

C Les tendances économiques mondiales (le protectionnisme, le repli sur soi, les frictions économiques)

L'économie mondiale devient plus interdépendante que jamais à travers le développement des chaînes logistiques et des systèmes financiers, avec l'avancée des innovations liées à la mondialisation et aux technologies numériques. De fait, des chocs économiques et des fluctuations du marché de commodités localisés ont de plus en plus de répercussions sur les autres régions, voire sur l'économie mondiale dans son ensemble. De surcroît, les innovations dans le domaine des technologies de l'information et de la communication issues de la quatrième révolution industrielle, illustrées par l'intelligence artificielle, la robotique ou le Big Data, transformeront encore davantage l'ordre économique mondial. Aussi, afin de faciliter davantage les activités économiques transfrontalières, il est nécessaire de répondre au besoin grandissant d'établir un ordre économique fondé sur des règles.

D'autre part, les politiques protectionnistes ou le repli sur soi qui se sont répandues en réaction à la mondialisation

sont toujours visibles un peu partout dans le monde. Cette tendance s'est encore accentuée avec la pandémie de la COVID-19, bien qu'une plus grande disparité des revenus au niveau national, la perte d'emplois, l'augmentation de l'immigration et les problèmes environnementaux mondiaux ne soient pas uniformes.

D L'aggravation des problématiques à l'échelle mondiale

Les Objectifs de développement durable (ODD)¹, à savoir les objectifs de développement fixés par l'ensemble de la communauté internationale, ont pour objectif premier l'éradication de la pauvreté. Alors que les personnes nouvellement appauvries ou souffrant d'une pauvreté accrue augmentent à l'échelle mondiale du fait de la crise de la COVID-19 et que les populations les plus vulnérables sont fortement impactées, le principe de la sécurité humaine rend également nécessaire d'accélérer davantage les initiatives destinées à éradiquer la pauvreté.

Les maladies infectieuses posent également un sérieux défi qui menace la santé et la vie humaine, avec des répercussions considérables sur l'ensemble de la société. La mondialisation accroît fortement les déplacements transfrontaliers de populations, ce qui aggrave sérieusement le risque de transmission et de propagation de maladies infectieuses. La COVID-19 qui sévit dans le monde depuis décembre 2019 ne faiblit pas, et le nombre total de personnes infectées dans le monde dépassait les 100 millions en janvier 2021. La pandémie continue d'influer grandement l'économie mondiale, mais on espère une reprise des activités socio-économiques à mesure que la vaccination progressera.

En outre, sous l'effet du changement climatique, les catastrophes naturelles devraient s'intensifier à l'avenir, et il est à craindre qu'elles impactent durement les populations vivant dans les régions particulièrement vulnérables. Sur le plan de la reconstruction post-COVID également, les mesures pour lutter contre le changement climatique sont dignes d'intérêt.

Afin de résoudre ces défis globaux, il est important de mettre en place des initiatives pour réaliser les ODD et d'appréhender ensemble les problèmes sociaux, économiques et environnementaux en faisant pleinement usage des sciences, des technologies et de l'innovation.

¹ SDGs: Sustainable Development Goals

(2) Asie de l'Est : un environnement sécuritaire très difficile

L'aggravation et le caractère incertain de la situation sécuritaire autour du Japon s'accroissent à un rythme accéléré. Le Japon est entouré de pays dotés de forces armées supérieures tant sur le plan qualitatif que quantitatif, et on constate une tendance marquée à un renforcement des capacités militaires ainsi qu'à une intensification des activités militaires.

A Le développement d'armes nucléaires et de missiles par la Corée du Nord

La Corée du Nord n'a pas encore procédé au démantèlement complet, vérifiable et irréversible de ses armes de destruction massive et de ses missiles balistiques conformément aux résolutions successives du Conseil de sécurité des Nations Unies. Depuis 2019, la Corée du Nord a procédé au lancement de quatre tirs de missiles balistiques en mars 2020, puis à de nouveaux tirs en mars 2021. Lors de la parade militaire célébrant le 75^e anniversaire de la fondation du Parti des travailleurs de Corée en octobre 2020 et du défilé marquant le 8^e congrès du Parti du travail de Corée en janvier 2021, on a pu apercevoir des engins pouvant correspondre à une nouvelle génération de missile balistique intercontinental (ICBM) ainsi qu'à des missiles mer-sol balistiques stratégiques (MSBS).

B Le renforcement opaque des capacités militaires de la Chine et ses tentatives unilatérales pour changer le statu quo

Le développement pacifique de la Chine doit être encouragé par le Japon comme par l'ensemble de la communauté internationale. Toutefois, la Chine ne cesse d'augmenter son budget de défense, intensifie le renforcement et la modernisation de ses capacités militaires de manière opaque. Elle vise également à assurer sa supériorité dans les nouveaux territoires que représentent l'espace, le cyberspace et l'espace électromagnétique. En outre, la Chine poursuit ses opérations unilatérales dans les espaces maritime et aérien des mers de Chine orientale et méridionale sur la base de revendications incompatibles avec le droit de la mer ou l'ordre maritime existant, et tente de changer par la force le statu quo.

En mer de Chine orientale, les navires des garde-

côtes chinoises continuent de violer les eaux territoriales japonaises autour des îles Senkaku, la durée de ces intrusions ainsi que le nombre de jours à naviguer dans la zone contiguë atteignant de nouveaux records. De même, les manœuvres pour approcher des navires de pêche japonais se produisent de façon répétée, et l'activité des navires et des avions de la marine chinoise gagnent en étendue et en intensité. En outre, la Chine poursuit également l'exploitation unilatérale des ressources des espaces maritimes non délimités situés dans les zones économiques exclusives et sur les plateaux continentaux et, ces dernières années, on a observé que la Chine a mené en mer de Chine orientale et dans l'espace maritime japonais de nombreuses activités de prospection sans l'accord du Japon ou dont la nature ne correspondait pas à ce à quoi le Japon avait agréé.

La question de la mer de Chine méridionale est directement liée à la paix et la stabilité de la région et présente un intérêt légitime pour la communauté internationale. La Chine a annoncé la création de nouvelles circonscriptions administratives en mer de Chine méridionale : le district de Nánshā et celui de Xisha. Elle a également tenté de modifier le statu quo de façon unilatérale par des mesures allant à l'encontre de l'état de droit et du principe d'ouverture, en poursuivant par exemple la militarisation d'îlots artificiels, et va même jusqu'à les imposer comme un fait accompli. La Chine continue aussi de mener des actions qui accentuent les tensions dans la région, en organisant par exemple des exercices militaires de manière répétée et en procédant à des tirs de missiles.

1-2 Les tendances observées aux États-Unis et en Chine

(1) De l'administration Trump à l'administration Biden

A Les États-Unis sous l'administration Trump

En 2020, dernière année de la présidence Trump, les États-Unis ont dû faire face à des défis majeurs, notamment la pandémie de la COVID-19 et la question raciale.

Les premiers cas de la COVID-19 aux États-Unis ont été confirmés fin janvier et le 31 le Président Trump a déclaré l'état d'urgence sanitaire. Toutefois, l'infection s'est rapidement propagée à partir de début mars dans tous les États-Unis et, à la fin du mois, le nombre

total de personnes infectées avait dépassé celui de la Chine, faisant des États-Unis le pays le plus touché par la pandémie. En conséquence, des mesures de confinement et de restriction aux activités économiques ont été prises dans tous les états et l'économie américaine, qui jusqu'alors était restée dynamique, a connu un net recul. Le taux de chômage, qui avait atteint en février son plus bas niveau depuis 60 ans (3,5 %), s'est rapidement détérioré pour atteindre en avril son pire niveau de l'après-guerre (14,8 %). Le taux de croissance du PIB réel en 2020 a reculé de 3,5 % par rapport à l'année précédente, soit le deuxième recul du taux de croissance le plus important de l'après-guerre, juste après celui de 1946 (- 11,6 %).

Dans le même temps, les mouvements de protestation contre le racisme, qui constituaient jusqu'alors la part sombre de la société américaine, ont connu une recrudescence dans tout le pays. En mai, l'afro-américain George FLOYD est décédé dans le Minnesota suite aux pressions exercées sur son cou par un policier blanc avec son genou. Une vidéo montrant Georges FLOYD se plaignant de « ne plus pouvoir respirer » alors qu'il était maintenu au sol est devenue virale, entraînant des mouvements de protestation contre le racisme à travers tous les États-Unis sous le nom du mouvement « Black Lives Matter ». Les affrontements avec les forces de police ont donné lieu à de nombreuses arrestations et, dans certaines villes, ont fait des morts et des blessés. On a ensuite assisté à une vague de déboulonnage et de destruction de statues de figures historiques, notamment les statues de bronze d'officiers confédérés. En août, les protestations ont été ravivées après qu'un afro-américain, Jacob BLAKE, ait été abattu par un officier de police blanc dans le Wisconsin. Le Président Trump a choisi d'adopter une attitude ferme face au mouvement « Black Lives Matter » en donnant la priorité absolue au maintien « de la loi et de l'ordre », et a invoqué le besoin de protéger la population contre les émeutes organisées par l'extrême gauche et les anarchistes. Il a ainsi axé la campagne présidentielle sur les thèmes de l'inégalité raciale et du maintien de la loi et de l'ordre.

Confrontée à ces défis au niveau national, l'administration Trump a développé sa propre politique étrangère en prenant pour cheval de bataille le principe de l'« Amérique d'abord » (*America First*). Après avoir quitté l'Organisation des Nations Unies

pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies et l'Accord de Paris, l'administration Trump a notifié en juillet les Nations Unies qu'elle se retirerait de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans un délai d'un an. Elle a également pris ses distances avec l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), annonçant en juillet son intention de réduire le nombre de troupes américaines stationnées en Allemagne.

B La naissance de l'administration Biden

À l'issue du scrutin de l'élection présidentielle du 3 novembre, l'ancien Vice-Président Biden a obtenu plus de 81 millions de voix - soit le plus grand nombre de voix dans l'histoire électorale américaine - et sa Présidence a débuté le 20 janvier 2021. Avant même de prendre ses fonctions, le Président Biden s'est engagé sur la voie de la coopération internationale et a inscrit au calendrier politique de son administration la lutte contre la COVID-19, la reconstruction de l'économie, la promotion de l'égalité raciale et la lutte contre le changement climatique. Dès le premier jour de son mandat, il a signé 17 décrets présidentiels, portant notamment sur l'annulation du retrait des États-Unis de l'OMS, le retour des États-Unis dans l'Accord de Paris et revenant sur des mesures prises par l'ancienne administration Trump. En outre, les États-Unis ont annoncé le 8 février 2021 leur retour au Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies, dont ils s'étaient retirés sous l'administration Trump.

Les attentes à l'égard de l'administration Biden sont fortes, tant au niveau national qu'international, mais cette dernière doit faire face à une tâche difficile. Les États-Unis ont le plus grand nombre de personnes infectées par la COVID-19 au monde (plus de 28 millions en mars 2021) et une lutte prolongée contre la pandémie fait planer une ombre sur l'économie américaine. Lors des élections législatives et sénatoriales qui se sont tenues le même jour que l'élection présidentielle, les Démocrates ont obtenu la majorité à la Chambre des représentants et au Sénat, insufflant une dynamique à la nouvelle administration. Toutefois, la différence de sièges dans les deux Chambres reste faible et il convient de voir si la nouvelle administration sera en mesure de coopérer avec les représentants Républicains pour faire avancer son programme électoral. En outre, comme

le symbolise l'assaut contre le Capitole le 6 janvier 2021, le clivage au sein de la société américaine va en s'accroissant et la question est de savoir comment réconcilier les Américains.

(2) La montée en puissance de la Chine

Ces dernières années, la Chine a connu une ascension remarquable dans divers domaines, notamment économique, militaire, sécuritaire et diplomatique.

Même si l'économie chinoise a enregistré pour la première fois depuis 1992 une courte croissance négative sous l'effet de la pandémie de la COVID-19, elle connaît une reprise soutenue par la production, les investissements et les exportations. En 2020, le taux de croissance du PIB réel de la Chine a été positif (+ 2,3 %), alors que les économies des autres grandes puissances enregistraient une croissance négative.

En outre, les dépenses de défense de la Chine ont été multipliées par 44 au cours des 30 dernières années. Selon un rapport annuel publié par le département de la Défense des États-Unis en septembre, la Chine dispose désormais de capacités égales ou supérieures à celles des États-Unis dans plusieurs domaines, notamment la construction navale, les missiles balistiques et de croisière à lanceur terrestre, ainsi que les systèmes intégrés de défense aérienne.

La Chine a également cherché à étendre son influence sur le plan diplomatique au sein de la communauté internationale, alors que l'administration Trump mettait en avant son principe de « l'Amérique d'abord ». Ainsi, en avril, après la déclaration du Président Trump selon laquelle les États-Unis allaient suspendre ses contributions à l'OMS, le gouvernement chinois annonçait augmenter sa contribution à cette même organisation de 30 millions USD. Face à la pandémie de la COVID-19, la Chine utilise pleinement ses dons de matériels médicaux et de vaccins à des fins diplomatiques, le Président Xi Jinping s'engageant notamment à faire des vaccins un « bien public mondial ». En outre, la Chine continue d'étoffer son dispositif légal pour protéger ses intérêts maritimes. Le Comité permanent de l'Assemblée nationale populaire a ainsi adopté en janvier 2021 la Loi sur la fonction garde-côte définissant les missions du Bureau de la garde-côtière chinoise pour faire appliquer les droits et intérêts maritimes de la Chine, loi qui est entrée en vigueur en février de la même année.

(3) Les relations entre les États-Unis et la Chine

En 2020, les relations entre les États-Unis et la Chine sous l'ancienne administration Trump ont connu un regain de tensions. Depuis 2019, les deux pays se sont vivement opposés dans divers domaines, notamment sur des litiges commerciaux et dans la compétition en matière de technologies avancées. Puis leurs différends se sont étendus aux domaines politique, diplomatique, militaire, sécuritaire, éducatif et de la communication, à coup d'accusations et de sanctions réciproques. Ainsi, avec l'adoption par le Congrès américain du Uyghur Human Rights Policy Act en juin et du Hong Kong Autonomy Act en juillet, des voix se sont élevées réclamant une attitude ferme contre la Chine, y compris des sanctions, et on a procédé à un renforcement des réglementations à l'encontre de nombreuses entreprises chinoises en évoquant des préoccupations de sécurité nationale. En outre, lorsque les États-Unis ont ordonné la fermeture du consulat général de Chine à Houston à la fin du mois de juillet, le qualifiant de plaque tournante de l'espionnage et des violations à la propriété intellectuelle. La Chine a répondu en fermant le consulat général des États-Unis à Chengdu. Par ailleurs, concernant la pandémie de la COVID-19, le Président Trump a insisté sur la responsabilité de la Chine dans la propagation de la COVID-19, la qualifiant même de « virus chinois ». En outre, en janvier 2021, les États-Unis ont qualifié la situation des droits de l'Homme dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang de « génocide (meurtre de masse) ».

On estime que l'administration Biden, tout en restant ferme à l'égard de la Chine, cherchera des possibilités de coopération dans les domaines qui s'y prêtent, comme les problématiques liées à la santé mondiale et au changement climatique. En février 2021, lors du premier entretien téléphonique au sommet entre les États-Unis et la Chine depuis l'entrée en fonction du Président Biden, le département d'État a annoncé que le Président américain avait mis en exergue les préoccupations concernant les pratiques économiques coercitives et déloyales de la Chine, la répression à Hong Kong, les violations des droits de l'Homme dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang et les comportements répressifs de la Chine dans la région, notamment à Taiwan. D'autre part, selon

les déclarations des autorités chinoises, le Président Xi Jinping aurait déclaré que la coopération était la seule option viable pour les États-Unis comme pour la Chine et il aurait exprimé l'espoir d'établir des relations de coopération avec la nouvelle administration, en proposant notamment de restaurer les différents mécanismes de dialogue. L'établissement de relations stables entre les États-Unis et la Chine, première et deuxième économies mondiales, étant une question qui concerne le Japon ainsi que l'ensemble de la communauté internationale, ses évolutions futures continueront d'être suivies avec attention.

2 Perspectives diplomatiques japonaises

Alors que le monde fait face à des changements importants et des défis globaux, le Japon doit assumer une responsabilité et un rôle plus importants, tout en collaborant avec les autres pays. Dans la perspective du monde post-COVID notamment, le Japon doit respecter le multilatéralisme et jouer un rôle de premier plan dans l'établissement d'un ordre et de règles ouverts et équitables sur le plan sécuritaire comme économique. Conscient de ce contexte, le Japon travaillera à consolider son réseau diplomatique par le renforcement à la fois quantitatif et qualitatif de ses représentations à l'étranger et continuera de faire son possible pour promouvoir ses intérêts nationaux, tout en contribuant à la paix et à la prospérité de la communauté internationale. En outre, le Japon renforcera davantage sa diplomatie publique afin de développer la compréhension et le soutien envers ses politiques, ses initiatives et ses prises de position.

(1) Une diplomatie alliant force et écoute

Pour le Japon, il est essentiel d'instaurer par ses efforts diplomatiques des relations de confiance et de coopération avec chaque nation ainsi qu'avec la communauté internationale, de renforcer le socle de la stabilité et de la prospérité de la communauté internationale, et de prévenir l'émergence de toute menace, et ce afin de créer un environnement international stable, hautement prévisible et qui lui soit favorable. Dans cette perspective, le Ministère des Affaires étrangères du Japon, en vertu de son « pacifisme

proactif » fondé sur le principe de la coopération internationale, a développé une « diplomatie alliant force et écoute ». Autrement dit, une diplomatie qui respecte la diversité et dans laquelle le Japon peut exercer ses capacités de coordination au sein de la communauté internationale, tout en adoptant une position ferme lorsque la situation l'exige.

Depuis le lancement du second Gouvernement Abe en décembre 2012 jusqu'à sa démission en septembre 2020, le Premier ministre Abe s'est rendu dans 80 pays / régions (soit 176 pays / régions en total cumulé). En pleine pandémie de la COVID-19, le Premier ministre Suga s'est rendu au Vietnam et en Indonésie pour son premier déplacement à l'étranger depuis sa nomination en septembre 2020. De même, le ministre des Affaires étrangères Motegi s'est rendu dans 34 pays / régions (soit 35 pays / régions en total cumulé) depuis sa prise de fonction en septembre 2019 et a tenu plus de 120 entretiens par téléphone et visioconférence (à la date du 31 janvier 2021). Il en résulte que le Japon occupe une place renforcée au sein de la communauté internationale, approfondissant sur le plan personnel la relation de confiance entre, d'une part, le Premier ministre Suga et les chefs d'État et de gouvernement et, d'autre part, entre le ministre des Affaires étrangères Motegi et ses homologues étrangers.

En tant qu'élément de stabilité au sein de la communauté internationale, le Japon continuera de jouer un rôle de premier plan à l'international pour garantir la paix et la prospérité mondiales, tout en établissant des liens de confiance avec les dirigeants des autres pays et défendant ses intérêts nationaux.

(2) Les sept enjeux de la diplomatie japonaise

Afin de protéger et promouvoir ses intérêts nationaux, le Japon concentrera ses efforts diplomatiques sur : (i) le renforcement de l'alliance nippo-américaine, pierre angulaire de la diplomatie et de la politique sécuritaire du Japon, (ii) la promotion d'un « espace Indopacifique libre et ouvert », (iii) les échanges diplomatiques avec ses voisins (Chine, Corée du Sud et Russie), (iv) les réponses aux diverses problématiques liées à la Corée du Nord, (v) les réponses à la situation au Moyen-Orient, (vi) la mise en place d'une impulsion d'initiatives internationales en faveur de l'établissement de nouvelles régulations

et (vii) l'action diplomatique centrée sur la réponse apportée aux questions globales.

[1 Le renforcement de l'alliance nippo-américaine, pierre angulaire de la diplomatie et de la politique sécuritaire du Japon]

L'alliance nippo-américaine constitue la pierre angulaire de la diplomatie et de la sécurité nationale japonaises, ayant même un rôle majeur pour garantir la paix et la prospérité au niveau régional et international. Alors que l'environnement sécuritaire de la région devient de plus en plus tendu et incertain, l'alliance nippo-américaine est devenue plus importante que jamais.

Le Japon collaborera aussi étroitement avec l'administration Biden, qui a pris ses fonctions en janvier 2021, pour renforcer davantage l'alliance nippo-américaine, réaliser un « espace Indopacifique libre et ouvert » et apporter une réponse aux problématiques régionales et globales, à commencer par la lutte contre la COVID-19, le changement climatique ou l'attitude face à la Corée du Nord.

De même, concernant le redéploiement des forces armées américaines stationnées au Japon, à commencer par le transfert de la base aérienne de Futenma sur le site de Henoko et le transfert du Corps des Marines stationné à Okinawa à Guam, le Japon et les États-Unis collaboreront étroitement à l'avenir afin de réduire la charge imposée aux communautés locales, notamment à Okinawa, tout en maintenant les capacités de dissuasion des forces américaines au Japon.

[2 La promotion d'un « Indopacifique libre et ouvert² »]

Représentant plus de la moitié de la population mondiale, l'espace indopacifique constitue le cœur de l'activité mondiale, tout en étant le théâtre de conflits complexes entre les forces de différents pays ainsi que de brusques changements dans les rapports de force. Il est important de réaliser dans la région un ordre libre et ouvert fondé sur l'état de droit et d'assurer la paix et la prospérité dans toute la région et, par extension, dans le monde.

Dans cette perspective, le Japon encourage stratégiquement les initiatives destinées à réaliser un « espace Indopacifique libre et ouvert » fondé sur l'état de droit, en coopération avec les pays qui partagent la même vision. Cette dernière est désormais partagée par les États-Unis, l'Australie, l'Inde, l'ASEAN et les principaux pays européens, et bénéficie d'un large soutien au sein de la communauté internationale, avec le développement de multiples discussions et coopérations. À l'aube de l'ère post-COVID, la signification et l'importance de cette vision ne cessent de se renforcer et le Japon saisira l'occasion fournie par les dialogues multilatéraux – rencontres multilatérales ou avec le Quad (États-Unis, Japon, Australie et Inde) – pour développer ses collaborations avec davantage de pays.

[3 Les échanges diplomatiques avec les pays voisins (Chine, Corée du Sud et Russie)]

La paix et la prospérité du Japon passent impérativement par l'établissement de relations stables avec ses voisins.

<La Chine>

Les relations avec le voisin chinois, séparé géographiquement de l'archipel japonais par la mer de Chine orientale, constitue l'une de ses relations bilatérales les plus importantes. Des relations stables entre les deux pays sont essentielles à la paix, la stabilité et la prospérité régionales et internationales. En contribuant à la résolution de problématiques régionales et globales, les puissances responsables que sont le Japon et la Chine participent à renforcer davantage leurs relations bilatérales. À l'avenir, le Japon continuera d'entretenir des échanges étroits avec la Chine, y compris au plus haut niveau, afin de construire une relation stable avec ce pays.

Même si plusieurs questions restent en suspens avec la Chine, il est important de continuer de profiter des opportunités de haut niveau (réunions au sommet et réunions des Ministres des Affaires étrangères) pour appuyer nos revendications et réclamer fermement des actions concrètes de la Chine. Ces tentatives permanentes et renouvelées visant à changer

2 FOIP: Free and Open Indo-Pacific

unilatéralement par la force le statu quo en mer de Chine orientale sont absolument inacceptables, et le Japon continuera d'y répondre avec sang-froid et fermeté, fort de sa détermination à protéger résolument son territoire, ses eaux territoriales et son espace aérien tout en renforçant ses coopérations avec les pays concernés.

<La Corée du Sud>

La Corée du Sud est un voisin important du Japon et une coopération bilatérale (Japon - Corée du Sud) voire trilatérale (Japon - États-Unis - Corée du Sud) est essentielle à la stabilité de la région, notamment concernant la question de la Corée du Nord. Toutefois, depuis 2020 la situation reste inacceptable pour la partie japonaise du fait de la question des anciens travailleurs originaires de la péninsule coréenne ou celle des femmes de réconfort. En particulier, la confirmation en 2021 du jugement du tribunal du district central de Séoul dans le procès intenté par d'anciennes femmes de réconfort constituant une violation manifeste du droit international ainsi que de l'accord passé entre le Japon et la Corée du Sud, elle est à ce titre inacceptable. Sur la base de sa position inchangée sur les questions qui opposent les deux pays, le Gouvernement du Japon continuera d'exhorter la Corée du Sud à prendre des mesures appropriées, en remédiant notamment aux situations contraires au droit international.

<La Russie>

Alors que l'environnement stratégique en Indopacifique connaît des changements importants, l'établissement des relations stables avec la Russie est extrêmement important pour les intérêts nationaux du Japon, mais également pour la stabilité et le développement de la région. Le Japon continuera donc d'accorder toute son importance à ses relations avec la Russie. D'autre part, la question des Territoires du Nord, qui est la préoccupation majeure dans les relations nippono-russes, demeure toujours irrésolue plus de 75 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale. Sous le solide leadership des responsables japonais et russes, le Japon s'attellera à poursuivre ses négociations avec la Russie afin de résoudre la question de la rétrocession des Territoires du Nord et de conclure un traité de paix.

[4 Les réponses aux diverses problématiques liées à la Corée du Nord]

En vertu de la Déclaration de Pyongyang signée lors du sommet Japon - Corée du Nord de 2002, le Japon adopte diverses actions avec pour principe directeur la résolution de manière globale des questions restées en suspens (enlèvements, programme nucléaire et missiles balistiques), le règlement de l'héritage historique malheureux et les efforts pour normaliser les relations diplomatiques entre le Japon et la Corée du Nord. Le Japon continuera de collaborer étroitement avec les États-Unis et la Corée du Sud, ainsi que de coopérer avec la Chine, la Russie et le reste de la communauté internationale afin de procéder à la stricte application des résolutions afférentes du Conseil de sécurité des Nations Unies et de réaliser la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

En outre, les enlèvements de citoyens japonais par la Corée du Nord constituent un grave problème touchant à la souveraineté du Japon, à l'existence et à la sécurité de ses ressortissants, de même qu'un enjeu commun à l'ensemble de la communauté internationale, ces enlèvements constituant une violation des droits humains fondamentaux. Le Japon a fait de la résolution de la question des enlèvements sa priorité absolue et il continuera d'œuvrer étroitement avec les États-Unis et les autres pays concernés pour y parvenir. Il fera également tout son possible pour que toutes les personnes enlevées puissent rentrer le plus tôt possible au Japon.

[5 Les réponses à la situation au Moyen-Orient]

Le Japon importe près de 90 % de son pétrole brut du Moyen-Orient. La promotion de la paix et de la stabilité dans cette région, ainsi que le maintien et le renforcement des bonnes relations avec les pays moyen-orientaux sont essentiels à la paix et à la prospérité du Japon. Dans cette perspective, le Japon s'est engagé ces dernières années à renforcer ses liens avec les pays du Moyen-Orient dans de nombreux domaines, non seulement économique mais aussi politique, sécuritaire, ainsi que dans les échanges culturels et humains. Récemment, de fortes tensions ont persisté au Moyen-Orient, que le Japon s'emploie à apaiser comme à stabiliser la situation dans la région. En outre, afin d'assurer la sécurité des

navires en lien avec le Japon, ce dernier opère depuis 2020 des collectes d'informations dans les eaux du Moyen-Orient en déployant des navires et appareils des Forces d'autodéfense japonaises, et il poursuivra ces efforts visant à garantir la sécurité des navires en lien avec le Japon au Moyen-Orient.

[6 La mise en place d'initiatives internationales en faveur de l'établissement de nouvelles réglementations]

Outre les difficultés que représentent la montée du protectionnisme et les différends commerciaux, l'économie mondiale est également confrontée à une stagnation de l'activité économique, un effondrement de la demande ainsi qu'à la restriction de la libre-circulation des personnes. Dans ce contexte, le Japon continue d'œuvrer à la libéralisation du commerce et à la mise en place de réglementations par le biais de partenariats économiques, avec notamment la signature du partenariat régional économique global (Regional Comprehensive Economic Partnership ou RCEP) en novembre 2020 et l'entrée en vigueur de l'accord de partenariat économique (APE) Japon - Royaume-Uni en janvier 2021. Afin de développer un ordre économique libre et équitable qui constitue les fondements de la paix sur son territoire et de sa prospérité, le Japon travaillera à assurer l'entrée en vigueur rapide et l'application effective du RCEP, à mettre en œuvre et à élargir l'accord TPP11 en sa qualité de pays président la Commission du partenariat transpacifique (Trans-Pacific Partnership - TPP) en 2021, et à négocier d'autres accords de partenariat économique.

Dans le domaine du numérique, qui aura une importance accrue dans la société post-COVID, le Japon continuera de promouvoir à l'international l'initiative « Osaka Track », qu'il a lancée quand il présidait le Sommet du G20 d'Osaka, et initiera l'établissement de règles communes concernant la distribution des données. De même, dans les nouveaux champs que sont le cyberspace et l'espace ainsi que dans de nouveaux domaines de la sécurité économique et technologique, qui se développent du fait des avancées technologiques, le Japon travaillera à la création de nouvelles réglementations internationales, en agissant notamment au sein des Nations Unies, sur la base d'une application des lois internationales préexistantes. Le Japon continuera également

d'occuper le devant de la scène internationale pour diffuser et réaliser les principes et les visions qu'il a présentés au Sommet du G20 d'Osaka, notamment les « Principes du G20 en matière d'investissement dans les infrastructures de qualité » et la « Vision d'Osaka pour un océan bleu » (*Osaka Blue Ocean Vision*)

[7 Les mesures prises face aux défis globaux]

Les défis globaux (consolidation de la paix, terrorisme, désarmement et la non-prolifération des armes nucléaires, état de droit, droits de l'Homme, autonomisation des femmes et égalité des genres, prévention des catastrophes, santé internationale, environnement et changement climatique, etc.) ne peuvent être résolus par un seul pays, mais nécessitent une réponse concertée de l'ensemble de la communauté internationale. Le Japon respecte la liberté, la démocratie, les droits de l'Homme et l'état de droit comme des valeurs universelles de la communauté internationale, et continuera d'y contribuer sur la scène internationale, en vertu du principe de la « sécurité humaine », afin de réaliser une société qui tienne compte des individus les plus fragiles et où chacun puisse exprimer son plein potentiel. En outre, afin d'initier les actions internationales pour la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), le Japon donnera une impulsion supplémentaire à ses initiatives concrètes tant sur le plan national qu'international.

<La santé internationale>

Le domaine de la santé occupe une place très importante dans la réalisation de la sécurité humaine en « protégeant » les individus et en favorisant l'« épanouissement de leurs potentiels ». Afin de promouvoir la couverture sanitaire universelle (CSU), fondée sur l'idée qu'« il ne doit y avoir aucun laissé pour compte en matière de santé », le Japon a enregistré des résultats significatifs dans sa coopération avec les autres pays et les organisations internationales en matière de lutte contre les maladies infectieuses, de santé maternelle et infantile et d'amélioration de la nutrition. En réponse à la pandémie de la COVID-19, le Japon a fourni aux pays en développement des prestations de soins et de santé pour lutter contre l'épidémie, en plus d'aides nécessaires à l'établissement de systèmes de

soins et de santé de haute qualité, résilients et inclusifs à moyen et long terme, comme la création du Centre de l'ASEAN pour le contrôle des maladies infectieuses. Il est aussi prévu que le Japon accueille le Sommet sur la Nutrition pour la croissance 2021 à Tokyo, afin de promouvoir l'action internationale visant à améliorer la sécurité nutritionnelle.

<Le changement climatique>

Les initiatives en faveur de la lutte contre le changement climatique gagnent également en importance dans le contexte de la reprise post COVID. Bien que les principes de mise en œuvre visant l'application effective de l'Accord de Paris aient été adoptés lors de la 24e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP24) (2018), les négociations sur les lignes directrices sur la mise en œuvre des mécanismes de marché n'ont pas abouti (COP25) (2019) et sont toujours à l'étude. En vue de la COP26 en 2021, le Japon continuera de jouer un rôle de premier plan au sein de la communauté internationale pour réaliser la société décarbonée qui constitue l'objectif de l'Accord de Paris.

<Les efforts proactifs pour le désarmement et la non-prolifération des armes>

Étant le seul pays à avoir connu des bombardements atomiques en temps de guerre, le Japon a la responsabilité de diriger les efforts de la communauté internationale pour la réalisation d'un monde sans armes nucléaires. Le Japon s'efforce d'établir des ponts entre les États possédant l'arme nucléaire et les États non dotés de l'arme nucléaire par le biais d'une résolution sur l'abolition des armes nucléaires présentée à l'Assemblée générale des Nations Unies, de l'initiative de non-prolifération et de désarmement (Non-Proliferation and Disarmament Initiative - NPDI), du « Groupe des Sages » pour réaliser des progrès substantiels en matière de désarmement nucléaire » et d'autres initiatives, tout en déployant un certain nombre d'efforts réalistes et pratiques avec la participation des États possédant l'arme nucléaire.

En outre, le Japon concentre ses efforts sur les politiques de non-prolifération notamment en maintenant et en renforçant les régimes et les

règlements internationaux de non-prolifération, en mettant en œuvre de façon adéquate les mesures de non-prolifération au Japon, et en soutenant la coopération étroite et le renforcement des capacités avec les autres pays. Le Japon attache une grande importance au maintien et au renforcement du régime du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), la pierre angulaire du régime international de désarmement et de non-prolifération des armes nucléaires. Le Japon contribuera activement aux discussions internationales afin que la conférence d'examen du TNP, qui devrait se tenir en août 2021, produise des résultats significatifs.

<Le renforcement de la coopération avec les Nations Unies et les organisations internationales et la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies>

Le Japon a joué un rôle majeur dans le maintien de la paix et de la sécurité au sein de la communauté internationale par sa contribution à travers les opérations de maintien de la paix des Nations Unies (Casques bleus) et en siégeant 11 fois au Conseil de sécurité des Nations Unies en tant que membre non permanent, soit le pays ayant siégé le plus grand nombre de fois en tant que membre non permanent. Soixante-quinze ans après sa création, il est urgent de rendre l'Organisation des Nations Unies plus efficace et efficiente pour le XXI^e siècle, et le Japon continuera de faire pression afin que la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies se concrétise rapidement et que le Japon obtienne un siège de membre permanent au Conseil de sécurité. Dans l'attente du statut de membre permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies, le Japon aspire à être élu lors de l'élection des membres non permanents prévue en 2022, afin de poursuivre sa contribution au maintien de la paix et de la sécurité de la communauté internationale.

De plus, en vue de répondre à différentes problématiques dont se saisissent les organisations internationales telles que les Nations Unies, outre les contributions politiques, les contributions sous forme de cotisations et de subventions, le Japon apporte une contribution humaine au sens large, et s'efforce d'augmenter le nombre des membres de personnel japonais et de favoriser leur promotion aux postes de cadre.

<L'Afrique>

Tandis que son développement s'accélère ces dernières années, l'Afrique est confrontée à de nombreux défis. Le Japon a contribué au développement de l'Afrique par le biais de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (Tokyo International Conference of African Development - TICAD), qui a été lancée en 1993, une première en son genre dans le monde. Les efforts déployés par le Japon pour soutenir les systèmes sanitaires et médicaux

de l'Afrique à moyen et à long terme par le biais de la TICAD ont démontré leur mérite avec la récente épidémie de COVID-19. Alors que la COVID-19 a mis en exergue les questions de développement en Afrique, notamment la santé et les soins médicaux, le Japon renforcera ses relations avec l'Afrique et soutiendra avec force le développement mené par l'Afrique elle-même par le biais d'initiatives tirant parti des atouts et de la spécificité du Japon, dans la perspective de la TICAD 8 qui se tiendra en Tunisie en 2022.

Pour consulter la totalité du Livre Bleu Diplomatique 2021 (Diplomatic Bluebook 2021),
veuillez cliquer sur le lien ci-dessous

Japonais : <https://www.mofa.go.jp/mofaj/gaiko/bluebook/index.html>



Anglais : <https://www.mofa.go.jp/policy/other/bluebook/index.html>

